

## Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

**Objet : Budget communautaire : Subventions à l'office de tourisme de la 3CO**

**Séance du 08 avril 2023**

**Délibération n° 19**

### Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 23

Absents : 17

Votants : 25

- dont « pour » : 25

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 31 mars 2023 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maarifa IBRAHIMA, à la mairie de Tsingoni, le samedi 8 avril 2023 à 08 heures 30 minutes.

### Présents :

MADI OUSSENI Mohamadi, Ridhoi Zainabou, CHANRANI Daoudou, IBRAHIMA Saïd Maarifa, MDALLAH Anlamati, , BOINA M'ZE Salim, CHANFI Bibi, ABDOURAHAMANE Céline, ABDOU COLO Nassuhati, ALLAOUI Mohamed, BACAR Inchaty Soilihi, BOINAHERY Ibrahim, BOINAÏDI Habachia, Rama Ahmed, ABDALLAH Houssamoudine, AHMED COMBO Papa, BOURA Zaounaki Fatima, NOUDJOUR Madi Assani, ATTIBOU Zaïnati, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, Mohamed Zainaba, YSSOUFI Chaïdati, MROIVILI Mouhamadi Moindjié.

### Absents :

ISSOUFI Ramadani, MADI Fatima, ABDOU Fatima, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, SIAKA Ahamada, MOHAMED Bacar, MROIVILI MOILIM Amina, Mohamed ASSANI ABDOU , SAID-SOUFFOU Soula, ADAM Ahmed, AMBDI Youssef , MOHAMED MROUDJAE Issoufa, SOUMAÏLI Mhamadi, ABDALLAH Oidhuati, SAID Mariame, YSSOUMAIL Ahamadi.

Représentés : SAID Mariame par BOINAHERY Ibrahim et Mohamed ASSANI ABDOU par BOINA M'ZE Salim.

Secrétaire de séance : ALLAOUI Mohamed

Vu la convention la convention d'objectifs consécutive à la délibération n°74 du 23 mai 2020 du conseil communautaire,

Vu la convention en date du 07 juillet 2021 conclue entre la 3CO et l'office de tourisme,

Vu la délibération du conseil communautaire n°43 du 30 septembre 2021,

Considérant que « UZURI WA MWENDRO » est une manifestation phare organisée chaque année dans le territoire de la 3CO par l'office de tourisme intercommunal.

Considérant que cette action a pour objectif de mieux faire connaître les enjeux et le fonctionnement du tourisme dans une économie insulaire et qu'elle implique la population au cœur du développement touristique, dont les mahorais doivent être des acteurs économiques incontournables par leur mode de vie, leur culture, leur histoire, leur habitat et leur authenticité.

Considérant que l'événement « Uzuri wa mwendo » vise à sensibiliser la population sur la richesse de son territoire à travers les objectifs suivants :

- Mettre en valeur les acteurs du territoire
- Promouvoir et valoriser les atouts touristiques (naturels, historiques, ...), patrimoine bâti, matériel et immatériel
- Favoriser la rencontre avec les habitants
- Promouvoir les savoir-faire locaux
- Valoriser les sentiers (circuits courts) en lien avec l'agritourisme soit à travers la randonnée pédestre, le vtt ou encore la randonnée aquatique.

Et pour finalités de

- Développer l'attractivité touristique du territoire : dynamiser les offres touristiques du territoire
- Développer l'économie sociale-solidaire
- Rendre visible et valoriser les activités des acteurs locaux.

Vu la demande de l'office de tourisme d'une participation financière de la 3CO à hauteur de 35 000€ au titre de la part variable correspondant à son apport au financement de Uzuri Wa Mwendo,

Considérant l'impact médiatique de cet évènement sur l'intercommunalité,

Considérant la demande du conseil de la culture et de l'environnement (CEEM) tendant à voir la 3CO prendre en charge l'organisation à ses frais du projet « TAMASHA » (concours d'éloquence) sur son territoire ;

Considérant qu'il a été convenu entre la 3CO, l'office de tourisme et le conseil de la culture que l'organisation de cet évènement sera confiée à l'OT avec une prise en charge par la 3CO des dépenses y afférentes ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

### Décide

- L'attribution à l'office de tourisme de la 3CO des subventions suivantes :
  - 35 000€ pour l'édition 2023 de « UZURI WA MWENDRO » au titre de la part variable,
  - 200 000 € pour le budget de fonctionnement,
  - 8 800 € pour l'organisation de « TAMASHA »
- D'autoriser le président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération



Envoyé en préfecture le 23/05/2023

Reçu en préfecture le 23/05/2023

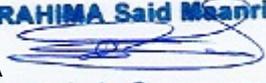
Publié le

Berger  
Levrault

ID : 976-200059871-20230408-088\_2023-DE

Fait et délibéré le 08/04/2023  
Ont signé les membres présents  
Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO

 **M. IBRAHIMA Said Maarifa**  
Signé par : Said Maarifa IBRAHIMA  
Date : 12/04/2023  
Qualité : Président  
  
**Président de la Communauté  
des Communes du Centre Ouest**